

Un grand syndicaliste est mort

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

46^{me} année

Mai 1954

N° 5

Un grand syndicaliste est mort

Léon Jouhaux est mort mercredi 28 avril des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 75 ans. Il eut auparavant la grande satisfaction d'apprendre sa réélection à la présidence du Conseil économique et social français. Il présidait cette importante institution depuis ses débuts. Il contribua puissamment à la mettre en relief et ne craignit jamais d'engager le prestige de sa personne et son autorité, même au risque de donner prise à ses adversaires implacables de l'extrême droite et de l'extrême gauche. La bonne nouvelle contribua peut-être à faire flancher définitivement ce cœur vaillant extrêmement éprouvé dans une lutte constante et courageuse pour la démocratie, dont le syndicalisme constitue une des forces essentielles.

Des obsèques grandioses lui furent faites le 2 mai. Le monde syndical international voisinait en cette occasion avec la présidence de la République et le Gouvernement français. Davantage que le faste de la manifestation officielle, la participation de vieux militants à la marche funèbre d'une heure et demie du Louvre au Père-Lachaise impressionna la haie humaine qui bordait le cortège funèbre tout au long du parcours. Ni la longueur du trajet, ni le vent, ni la pluie, ni l'orage ne découragèrent l'escorte amicale, conduite par les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais en costume de travail. Des hommages grandioses lui furent rendus au Père-Lachaise par MM. Pisson, premier vice-président du Conseil économique et social; Omer Becu, président de la C. I. S. L.; David Morse, directeur du Bureau international du travail; Robert Bothereau, président de la C. G. T. Force ouvrière; par son ami Paul Ramadier enfin, émouvant à l'extrême. Auparavant, sur la place du Louvre, M. Laniel, président du Conseil, avait tracé un magistral portrait du défunt et rendu à sa mémoire l'hommage de la France en deuil. La plus étonnante carrière syndicale s'est terminée dans une espèce de sombre apothéose. Le défunt était un être vivant. L'action ne lui laissait pas le loisir de songer à la mort. Ou, s'il y songeait, il n'en parlait pas. Mais, comme il était fait pour agir, il devait certainement souhaiter cette mort brutale, en pleine possession de ses moyens,

confirmé aux faîtes des honneurs, entouré du respect de ses amis innombrables du monde entier. C'était en tout cas la meilleure fin, la plus belle, que des amis sincères pouvaient lui souhaiter.

Il est trop tôt pour évoquer cette incroyable et prestigieuse carrière, commencée modestement au poste de secrétaire d'une section syndicale d'allumettiers, pour finir à la présidence du Conseil économique et social. Bientôt, souhaitons-le, un ouvrage retracera pour la postérité les traits essentiels de cette vie tumultueuse et constructive. Le mouvement syndical français lui doit une bonne part de ses plus belles conquêtes. Le syndicalisme libre international lui est redevable à la fois de sa conscience, d'une bonne part de son prestige et de son autorité dans le monde. Ce n'est pas pour rien que la vice-présidence de la Confédération internationale des syndicats libres lui fut confiée après qu'il eut suivi, malgré lui, ses compagnons de Force ouvrière dans la séparation d'avec la C. G. T. et de la F. S. M., que la vice-présidence du Conseil d'administration de ce B. I. T. dont il fut un des créateurs lui échut sans cesse.

Il n'y eut pas défenseur plus valeureux, plus désintéressé de ce souverain bien, la paix. Au point que son optimisme foncier, sa conviction inébranlable de pouvoir l'imposer même contre la volonté de ceux qui l'utilisent comme un nouveau cheval de Troie lui valurent maints déboires et l'incompréhension de ses meilleurs amis. En couronnant ce partisan véritable de la paix, le Prix Nobel s'honora lui-même. Son essai d'enlever aux communistes par le Mouvement de la démocratie combattante une arme de propagande dont ils continuent à user sans pudeur échoua sur le scepticisme. A l'heure où la propagande délétère des impérialismes totalitaires semble marquer des points en Occident, on fera bien de revoir la question. Même s'il ne fait aucun doute que le mouvement syndical libre lutte inlassablement pour une paix basée sur la justice sociale, le droit et la liberté, il est bon de l'affirmer avec toujours plus de force. Car le pouvoir du verbe est encore et toujours plus puissant que les actes eux-mêmes.

Nous aurons l'occasion de revenir dans cette revue sur les enseignements de Léon Jouhaux, dont les militants syndicaux continueront à s'inspirer, peut-être même sans le savoir. Que ce soit par la protection de la liberté syndicale, l'extension des droits ouvriers et de la politique sociale, le renforcement de la sécurité de l'emploi, l'élévation des niveaux de vie, la solidarité internationale, nous aurons longtemps encore l'occasion de nous rendre digne de ce grand militant dont on n'a pas fini de déplorer la perte.

La C. G. T. Force ouvrière, la C. I. S. L., le B. I. T., les travailleurs du monde entier perdent leur guide spirituel. Mais le mouvement syndical continue. Il s'inspirera toujours de ce grand exemple de persévérance, de foi et de combattivité véritable pour un monde plus fraternel et plus juste.

J. M.